



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le



15067112

29 AVR. 2015

au greffe du tribunal de commerce
francophonie de Bruxelles
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/05/2015 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0475819147

Dénomination

(en entier) : **RAPID-TORC**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : 1050 Bruxelles - avenue Louise 306

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : MODIFICATION DES STATUTS

D'un acte reçu par le Notaire associé Dominique ROULEZ, de résidence à Waterloo, le 25 mars 2015, en cours d'enregistrement au bureau de Nivelles, il résulte que :

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "RAPID-TORC", ayant son siège social à 1050 Bruxelles, avenue Louise 306, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION - Modification de la dénomination.

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société en adoptant la nouvelle dénomination suivante "CORODI".

En conséquence, l'assemblée décide de remplacer à l'article 1 des statuts les mots "RAPID-TORC" par "CORODI".

DEUXIEME RESOLUTION - Ratification du transfert du siège social.

Suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2010, de transférer le siège social à 1050 Bruxelles, avenue Louise 306, l'Assemblée Générale décide de remplacer à l'article 2 des statuts les mots "1050 Bruxelles, avenue Louise 304" par "1050 Bruxelles, avenue Louise 306".

Pour extrait analytique conforme,
Dominique ROULEZ
Notaire associé

Déposés en même temps: expédition et statuts coordonnés